

## CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC / ORFORD

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc / Orford au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

### RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant + le montant approprié pour l'assurance annulation. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc / Orford se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date. Le montant total est exigé.

### PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs.

### FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation. Les frais d'annulation suivants s'appliquent par personne pour toute annulation avant le départ: 140 jours et + avant le jour du départ = le montant du dépôt; 139 jours et moins du jour du départ = 100% du coût total incluant les taxes et frais de services; durant le voyage = aucun remboursement.

Dans le cas d'une annulation faite par Club Voyages Agathe Leclerc / Orford et/ou le grossiste, le client se verra rembourser le montant total payé à la date de l'annulation. A la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc / Orford se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

### CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc / Orford, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

### ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

### DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part de Club Voyages Agathe Leclerc / Orford ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport peut être exigée au moment de la réservation.

### VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc / Orford se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

### RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc / Orford, l'organisateur et/ou leurs agents, procèdent à toutes les réservations pour le transport, hôtels, restaurants, et autres services et sont sujets aux conditions imposées par les grossistes et/ou les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc / Orford. Club Voyages Agathe Leclerc / Orford se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit.

Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager, Club Voyages Agathe Leclerc / Orford ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc / Orford se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé.

**club**  **voyages**  
Agathe Leclerc / Orford

**SHERBROOKE**  
563-7131 - 743 Paul-Desruisseaux  
564-4433 - 756, 12e Ave Nord

**WINDSOR**  
845-3317 - 51, rue St-Georges

**LAC-MÉGANTIC**  
583-2801 - 4639 rue Laval

**DRUMMONDVILLE**  
477-8383 - 1575 boul. St-Joseph

[www.agatheleclerc.clubvoyages.com](http://www.agatheleclerc.clubvoyages.com) • [www.orford.clubvoyages.com](http://www.orford.clubvoyages.com)

Détenteur d'un permis du Québec  
« ml/mc Marque déposée/le commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne Inc. et par Transat Distribution Canada Inc. »



# Croisière en Mer Baltique

## À bord du *Serenade of the seas*

### 27 juillet au 10 août 2019

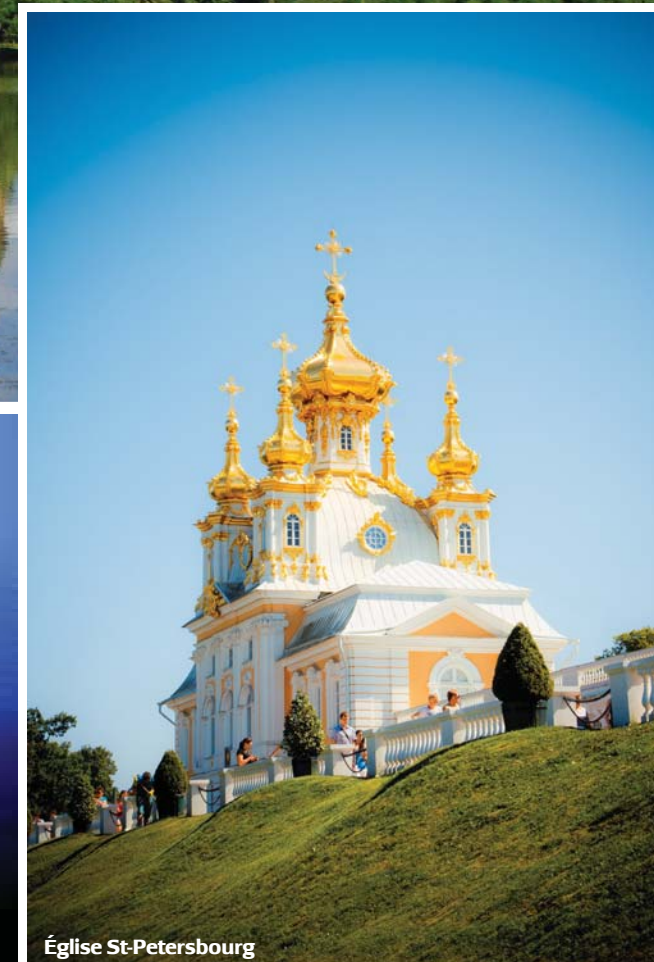
### Accompagné par Marie Dugal



St Petersburg

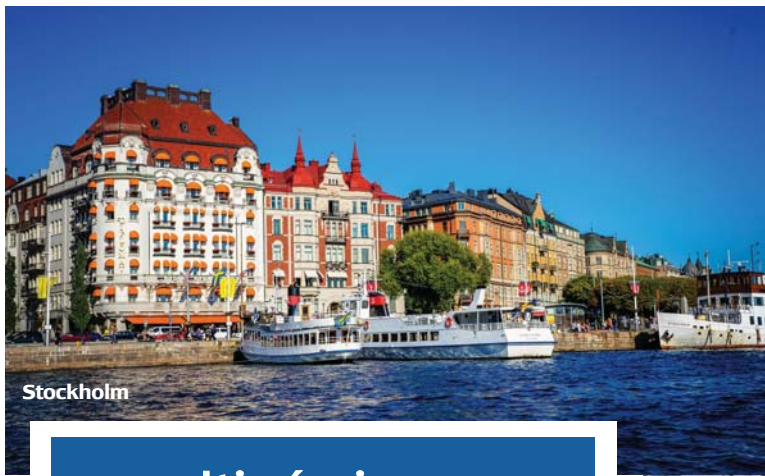


Serenade of the Seas

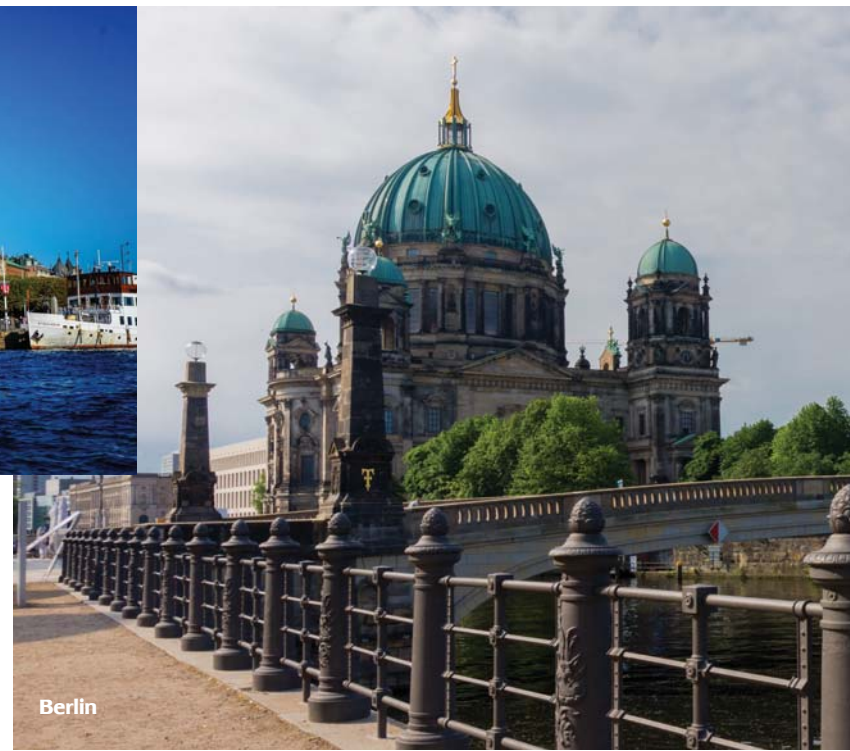


Église St-Petersbourg





Stockholm



Berlin



Helsinki

## Itinéraire :

**J 1- 27 juil. Montréal • Stockholm**  
Vol vers Stockholm.

**J 2 -28 juil. Stockholm**  
Transfert vers le navire. Nuit à quai sur le bateau. S

### J 3 à 14 - Croisière en mer Baltique

JOUR / PORT D'ESCALE	ARRIVÉE	DÉPART
<b>J3 Stockholm</b> Suède		16 h
<b>J4 Helsinki</b> Finlande	10 h 30	17 h 30
<b>J5 St-Petersbourg</b> Russie	7 h	
<b>J6 St-Petersbourg</b> Russie		
<b>J7 St-Petersbourg</b> Russie		18 h
<b>J8 Tallinn</b> Estonie	7 h	16 h
<b>J9 Riga</b> Lettonie	10 h 30	18 h 30
<b>J10 Visby</b> Suède	9 h	
<b>J11 En mer</b>		19 h

<b>J12 Berlin</b> Allemagne	7 h	19 h
<b>J13 Fredericia</b> Danemark	7 h	19 h
<b>J14 Copenhague</b> Danemark	7 h	19 h

**J15 Copenhague • Montréal**  
Transfert à l'aéroport et vol de retour. PD

## Serenade of the Seas

Bonjour au Soleil ! En tant que navire de la classe Radiance, le Serenade of the Seas® est un navire illuminé de soleil grâce à ses kilomètres de baies vitrées qui entourent le hall central sur 9 étages et à ses grandes fenêtres offrant des vues panoramiques dans tous les coins du bateau.

Un avantage considérable pour les croisières dans les Fjords Nové-giens et les Capitales de la Baltique qu'effectuera le Serenade of the Seas® pendant la saison estivale en Europe.

Date d'entrée en service: 2003  
Tonnage: 90 090  
Longueur : 293 mètres  
Passagers : 2 110  
Equipe: 891 membres

Rénové en 2013  
Vitesse: 22 noeuds  
Largeur : 32 mètres  
Pont: 12

PD petit-déjeuner D dîner S souper  
Inclusions et itinéraire sujets à changement sans préavis •  
photos à titre indicatif seulement

**27 juillet au 10 août 2019**  
Accompagné par Marie Dugal

À partir de  
**6 659 \$**  
par pers. occ. double

6 659 \$ Cabine int.	7 009 \$ Cabine ext.	8 039 \$ Balcon
-------------------------	-------------------------	--------------------

**15 jours | 41 repas**

Inclut une réduction de 200 \$/pers.  
si réservé avec dépôt avant le 15 octobre  
Inclut une réduction de 120 \$/pers.  
si payé comptant (dépôt et paiement final)

### Le forfait comprend :

- Vol aller-retour en classe économique
- Hébergement en cabine de la cat. de votre choix pour 13 nuits
- Services d'un accompagnateur
- Tous les repas à bord et les pourboires
- 1 excursion par jour
- Tous les pourboires
- Manutention de bagage (1 valise par personne)
- Tous les transferts
- Toutes les taxes canadiennes de transport, la TPS et TVQ lorsqu'applicables
- Les taxes portuaires et aéroportuaires : 898 \$ (sujet à changement)

Selon disponibilité au moment de la réservation. Prix sujets à changement après le 30 mars 2018. Il est obligatoire d'effectuer votre réservation sous les noms et prénoms figurant sur votre passeport. Des frais minimum de 50 \$ seront exigés pour toute modification de noms effectuée après la réservation. Veuillez consulter nos conditions générales.



### CONDITIONS DE RÉSERVATION

Un dépôt de 1 200 \$ par personne  
+ l'assurance au moment de la  
réservation.

Paiement final dû le 30 avril 2019

Toute personne qui apportera des  
modifications nom ou prénom après la  
réservation devra payer des frais  
minimum de 50 \$

**PASSEPORT OBLIGATOIRE VALIDE**  
au moins 6 mois  
après la date de retour

### Le forfait ne comprend pas :

- Les assurances voyages (annulation, médicale...)
- Dépenses personnelles, repas et items non mentionnés à l'itinéraire **Assurance Voyage transat**
- Les excursions non incluses durant la croisière
- Services personnels : coiffeur, massages, médecin, etc.
- L'augmentation éventuelle des taxes et / ou du carburant s'il y avait lieu
- La contribution (0.10 % du prix de vente) au fonds d'indemnisation (OPC)